



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**Signature de la convention collective pour 8 ans!**

Saint-Polycarpe, le 22 janvier 2019 – Aujourd’hui avait lieu la signature de la Convention collective entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Saint-Polycarpe (CSN). Les deux parties étaient très contents de conclure une entente d’une durée de 8 ans qui sera effective jusqu’en 2026.

Légende photo : Le président du Syndicat, Olivier Lefebvre et le maire, Jean-Yves Poirier, qui signent fièrement la Convention. À l’arrière de la photo se trouve, Patrick Teysseidou, représentant syndical (CSN) et Christiane Séguin, la secrétaire du Syndicat.

- 30 -

Source et informations : Julie Paradis, responsable des communications  
450 265-3777 poste 222  
[jparadis@stpolicarpe.ca](mailto:jparadis@stpolicarpe.ca)